

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 00014

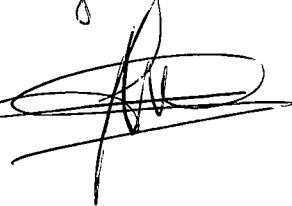
Numéro SIREN : 428 796 767

Nom ou dénomination : A.P.L. MENUISERIE

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2023 sous le numéro de dépôt A2023/013768

A.P.L MENUISERIE
Société par actions simplifiée
au capital de 49 490 euros
Siège social : 5 rue de Souyouz
Parc d'Activité de Montredon, 31240 L'UNION
428 796 767 RCS TOULOUSE

*certifié conforme
à l'original*



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 7 MARS 2023**

L'an 2023,
Le 7 mars,
A 16 heures,

Les associés de la société A.P.L MENUISERIE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 5 rue de Souyouz, 31240 L'UNION, sur convocation faite par le Président.

Sont présents :

- Monsieur Guy PENAVERRE, détenant 1960 parts sociales en pleine propriété ;
- Madame Sophie PENAVERRE, détenant 20 parts sociales en pleine propriété ;
- Madame Julie PENAVERRE, détenant 20 parts sociales en pleine propriété ;

Total des actions des associés présents : 2 000 actions sur les 2 000 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Guy PENAVERRE, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Un exemplaire des statuts de la Société,

- Le rapport du Président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Guy PENAVALYRE de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

- **La société AAD INVESTISSEMENT**, société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros, ayant son siège social 34 rue Paul Valéry, 31200 TOULOUSE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 948 440 847, représentée aux présentes par Monsieur Jean-Michel RUELLAN, agissant et ayant tous pouvoirs en qualité de Président,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Monsieur Guy PENAVALYRE

DocuSigned by:

D536E3C5A3C946A...

Madame Sophie PENAVALYRE

DocuSigned by:

E16A7B3455544DC...

Madame Julie PENAVALYRE

DocuSigned by:

406234DB744C449...